

PROGRAMME DE FORMATION

Intitulé : L'indivision, le décryptage

Descriptif :

Toute personne peut être confrontée un jour à l'indivision, soit pour y entrer soit pour en sortir. Au-delà des cas classiques d'indivision, il existe des situations où l'indivision peut devenir un vrai casse-tête.

En outre-mer, de par les spécificités liées à la propriété foncière, être en indivision est une situation particulièrement redoutée.

Comment entre-t-on dans une indivision et comment en sort-on ? Que faut-il absolument savoir en tant qu'indivisaire ?

Objectif de formation :

- Définir les formes et les caractéristiques de l'indivision
- Mettre en évidence les modes de constitution de l'indivision et les prérogatives des indivisaires
- Appréhender les causes et les conséquences de sortie d'une indivision

Finalités et buts :

- Disposer des notions essentielles entrant dans le champ d'une indivision
- Pouvoir se positionner dans une situation d'indivision

Public visé :

La formation s'adresse à toute personne susceptible de se trouver en situation d'indivisaire ou étant déjà en indivision.

Pré-requis et pré-acquis :

- Aucun pré-requis
- Disposer d'un ordinateur et d'un téléphone portables

Contenu de la formation :

1. Les situations d'indivision

- Les conditions d'existence de l'indivision
- Les manières dont se forme une indivision

2. Les droits et obligations des indivisaires

- Les droits des indivisaires
- La obligations des indivisaires

3. La gestion des biens indivis

- L'administration courante d'un bien indivis
- Majorité ou unanimité

4. Les changements dans la composition de l'indivision

- La vente des biens indivis
- La cession des droits indivis

Modalités pédagogiques :

La formation se déroule en distanciel sur 6 heures.

Elle peut être animée en présentiel sur une journée avec un groupe de 6 participants minimum.

Les modules de formation seront proposés sur la base d'exposés, de jeux, d'échanges et de travaux de groupe ou personnels.

Un accompagnement en amont, pendant et post-formation est proposé sous forme d'entretiens collectifs et individuels.